

## Concept de protection lié au coronavirus

2020-2021

(Nouveautés valables dès le 27.10.2020)

### Introduction

Conformément aux directives de la Direction de l'Instruction publique et de la culture (INC) du canton de Berne, ce concept fixe les lignes directrices d'hygiène et de protection applicables aux élèves et au personnel des écoles pour l'année scolaire 20-21.

Tant que la pandémie n'aura pas été éradiquée, l'objectif est de minimiser les cas d'infection et de protéger la santé des élèves, des enseignant-e-s et de tout autre membre du personnel scolaire.

Le respect des mesures de protection, le traçage des contacts, la quarantaine et les tests immédiats lors de symptômes/infections sont essentiels. Les mesures mises en place sont valables pour l'heure et seront adaptées si les conditions-cadres devaient changer.

### Mesures d'hygiène

#### Sensibilisation

Les règles et mesures d'hygiène visant à empêcher la propagation du virus seront régulièrement abordées et pratiquées avec les élèves. Ces derniers seront également sensibilisés afin d'adopter un comportement réduisant les risques de propagation.

- Se laver soigneusement les mains avec du savon.
- Pas de poignée de main.
- Gardez si possible ses distances.
- Tousser et éternuer dans un mouchoir ou dans le creux de son coude.
- Aérer les salles de classe après chaque leçon (45min).

#### Mesures universelles

- **Toutes les personnes présentes dans un établissement scolaire doivent respecter les règles d'hygiène** recommandées (nettoyage des mains, des objets et des surfaces, pas de poignée de main).
- **Le port du masque est obligatoire pour tout adulte se trouvant dans l'enceinte de l'école (y compris en classe et lors de récréation).**
- **Les séances de plus de 15 personnes ne sont plus autorisées.**
- **Lors de séances de moins de 15 personnes (réseau, équipes, etc.), le port du masque reste obligatoire, même si la distanciation sociale de 1,5m est respectée.**
- Les élèves ne partageront pas leurs aliments ou leurs boissons dans le cadre scolaire. (Il n'est donc pas possible d'amener les dix heures pour toute la classe.)
- Les locaux et les salles de classe seront aérés après chaque heure de cours.
- Les lavabos disponibles dans les salles de classe et dans les toilettes sont équipés de distributeurs de savon liquide et de serviettes jetables.
- Les surfaces, comptoirs, poignées de fenêtres et de portes, rampes, toilettes et lavabos seront nettoyés si possible plusieurs fois par jour.
- **La période d'hiver arrivant, les classes retourneront en halle pour les leçons d'éducation physique. Les sports de contact restent interdits. Les jeux de balles sont à proscrire également.**

- Des masques sont disponibles dans les écoles en cas de situation exceptionnelle (une personne présente des symptômes de maladie lorsqu'elle est à l'école : utilisation du masque pour le retour à la maison ou pour la période d'attente dans l'école).

### Organisation générale

- Afin d'éviter les regroupements d'élèves devant l'école, **les enfants pourront entrer en classe 15 min avant le début des leçons, dès leur arrivée à l'école** (dès 7h10 pour les cours débutant à 7h25, dès 8h00 pour les cours qui commencent à 8h15). Il en va de même pour l'après-midi (entrée en classe possible dès 13h15).
- Les parents qui amènent leur enfant à l'école doivent éviter de pénétrer dans l'école. **S'ils n'ont pas d'autre choix que de se rendre dans le bâtiment, le port du masque est obligatoire.** Nous rappelons aux adultes qu'il faut à tout prix éviter de se regrouper aux alentours des sites scolaires.
- **A leur arrivée à l'école, les élèves se rendent directement dans leur classe** après avoir mis leurs pantoufles.
- A leur arrivée en classe, **les élèves commencent par se laver soigneusement les mains avec du savon.** Du gel hydroalcoolique est également mis à disposition dans chaque classe.
- Dans l'école, les élèves respectent les consignes de déplacement qui leur seront données.
- **Les élèves nettoient leur banc à l'aide de désinfectant à chaque fin de demi-journée au minimum** (fin de matinée et fin d'après-midi).
- Les locaux seront aérés après chaque leçon et durant tout le temps de la récréation.

### Séances de parents

**Les soirées de parents sont annulées jusqu'à nouvel avis.** Les titulaires de classes transmettront les informations importantes par différents biais (PowerPoint, visioconférence, etc.). Les enseignants se tiennent également à disposition pour répondre à vos questions.

### Autres

- La vente des petits pains à 10h00 n'aura pas lieu jusqu'à nouvel avis.
- **Les courses d'école sont annulées jusqu'à nouvel ordre.** Des excursions scolaires en plein air respectivement dans la nature sont toujours possibles à condition d'éviter les transports publics.
- **Les leçons de piscine ne sont plus dispensées jusqu'à nouvel avis.**
- **Les camps sont pour le moment suspendu.**

### Application stricte des mesures d'hygiène

**Un enfant présentant des signes de maladie sera renvoyé à la maison.** En attendant l'arrivée de ses parents, l'élève sera isolé du reste du groupe.

### Absences et maladie

Personnes vulnérables ou vivant avec une personne vulnérable

Ces élèves participent à nouveau à l'enseignement présentiel.

### Symptômes de maladie et/ou maladie

Lors de symptômes de maladie ou d'infection, les parents des élèves et le personnel de l'école prennent contact avec leur médecin.

**Un enfant présentant des signes de maladie doit rester à la maison.** En cas d'absence de plus de cinq jours, les élèves doivent présenter un certificat médical. **Nous vous demandons de vous référer au document « Procédure lorsqu'un enfant montre des symptômes de maladie et de rhume » du 28 septembre 2020 validé par l'Office fédéral de la santé publique.**

**L'hôpital de l'île a également développé un instrument d'aide en ligne pour les parents :** [www.coronabambini.ch](http://www.coronabambini.ch)

En cas de suspicion de Coronavirus, les parents doivent en informer la direction de l'école dans les plus brefs délais et les mesures d'auto-isolément et de mise en quarantaine doivent être appliquées.

**Les personnes qui, dans le cadre familial, ont eu un contact étroit avec une personne infectée (test positif au Coronavirus) doivent se mettre en quarantaine et informer la direction d'école dans les plus brefs délais.**

### Quarantaine pour les élèves entrant en Suisse en provenance d'états présentant un risque

Si des enfants passent des vacances ou un séjour à l'étranger dans un état présentant un risque accru d'infection (voir liste de l'OFSP), ils doivent être mis en quarantaine après leur entrée en Suisse. Les parents prendront contact avec la direction de l'école pour l'informer de la situation et excuser leur enfant. Les parents sont entièrement responsables de la mise en œuvre de la quarantaine. Les enfants reçoivent de l'école des devoirs et des tâches qu'ils font de manière autonome à la maison.

AU NOM DE L'ÉCOLE PRIMAIRE DE VALBIRSE

La directrice :

M. Macary